



#PasDesMarionnettes: [signez l'appel du SNUipp-FSU ici !](#)



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°22

Sommaire :

Action/ GREVE LUNDI 12 novembre,

Elections professionnelles,

Appel Port Leucate,

Violences à l'Ecole,

Fonction ... Publique ?,

Réunion Aide entretien direction et Brochure, Réunion syndicale spéciale remplaçant-es,

SEGPA, Loi Blanquer: Vote CSE,

Lu au BO, Calendrier prévisionnel,

Retraites



LUNDI 12 novembre : écoles en grève !

ATTENTION aux délais !

**Déclaration d'intention de grève à faire
AVANT JEUDI 8 NOVEMBRE Minuit**

Possible Y COMPRIS PAR MAIL auprès de votre IEN - [Modèle:ici](#)



Guide des "bonnes pratiques", révision des programmes, évaluations imposées et standardisées, mise en place de tests neuro-éclairés en CP et CE1, nouvelle loi éducatives aux finalités inquiétantes, disparition de la formation initiale et continue...

Décidément le ministre ne ménage pas sa peine pour déposséder les enseignants de leur professionnalité sans répondre aux enjeux de lutte contre les inégalités scolaires.

Ajouté à cela un budget en berne avec un nombre de postes insuffisants et vous avez tous les ingrédients de la colère qui monte et qui pourra s'exprimer par la grève et dans les manifestations le 12 novembre prochain à l'appel des fédérations syndicales de l'éducation.

En 18 mois, l'école a le tournis: évaluations imposées - les témoignages recueillis par le SNUipp-FSU sur les conditions de passation et de saisie sont édifiants - , négation de la professionnalité enseignante, temps de travail des enseignants, nouveau projet de loi, suppression du CNESCO, des ESPE, un budget en berne...

En effet l'affichage d'une pseudo priorité au primaire traduite par l'annonce d'une dotation de 2 325 postes dans le premier degré est surtout médiatique. La réalité est tout autre. Cette dotation est bien insuffisante pour couvrir les mesures de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ ainsi que l'abaissement à trois ans de la scolarité obligatoire.

Le SNUipp-FSU a chiffré à 4 000 le nombre de postes nécessaires pour terminer le dédoublement, auxquels il faut en ajouter 1000 (selon le ministère) pour assurer la scolarisation devenue obligatoire des trois ans.

Trois chiffres qui rendent l'équation défavorable pour les cartes scolaires à venir au mois de janvier prochain. Les grands perdants des fermetures de postes risquent une fois de plus de se trouver dans les départements ruraux ou pour les équipes qui bénéficient encore de l'apport qualitatif du dispositif Plus de maître que de classes.

Un budget et une politique éducative qui ne répondent pas aux vraies questions posées à l'école aujourd'hui pour s'attaquer aux inégalités scolaires et permettre la démocratisation de la réussite de tous. Un projet de loi qui n'y répond pas davantage. Des conditions d'enseignement et d'apprentissage qui se dégradent.

**Les raisons de se mobiliser le 12 novembre prochain ne manquent pas !
Ne restons pas sans réagir !**

Non, Monsieur le Ministre, la rentrée ne n'est pas faite qu'en chantant !

LIRE LA SUITE

Le LUNDI 12 NOVEMBRE, toutes et tous en grève et dans la rue !

**Une lettre aux parents sera disponible
dès lundi 5 novembre sur notre site.**



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 **29 novembre (10h) au 6 décembre (17h) 2018**

Dans cette période vous aurez à élire vos représentant-es aux différentes instances paritaires départementales et nationales.

Le SNUipp et la FSU présentent bien sûr des listes.

Plus que jamais, à l'heure des volontés manifestes de passer outre le dialogue social et les personnels, nous avons besoin de conforter la représentativité du SNUipp et de la FSU.

Tous les enseignant-es et les personnels des écoles sont concernés par ces instances:

- **les Commissions Administratives Paritaires (CAPD et CAPN)** qui sont consultées pour votre carrière – mouvement, promotions, temps partiels...
- **les Comités techniques (CTA et CTM)** qui sont consultés sur le fonctionnement du service public d'éducation – carte scolaire, organisation de la formation, textes réglementaires... -.

Les représentant-es du SNUIPP-FSU et de la FSU y jouent un rôle important de porte-parole de la profession, de ses revendications, de ses exigences. Ils placent l'équité et la transparence comme base de la représentation de tous les personnels.

Le poids de vos représentant-es dans ces instances est mesuré par la participation du plus grand nombre de personnels à cette élection.

VOTER ET FAITES VOTER POUR les listes présentées par le SNUipp et la FSU !

Des élu-es présent-es au quotidien auprès des écoles et des personnels.



Première étape : activez dès MAINTENANT votre compte électeur -trice ! Cela prend 5 minutes !

Simple et rapide, n'hésitez pas si question ou difficulté ! Il est primordial d'avoir son compte électeur créé bien en amont du 29 car ce sera alors plus simple pour voter !

CREER VOTRE ESPACE ELECTEUR-TRICE: [ici](#)

D'autre part, les identifiants pour voter seront dans les écoles dès la rentrée et seront distribués aux collègues par le directeur-trice (ils sont arrivés par courrier à l'adresse personnelle pour les remplaçants notamment, les collègues en CLM, les CPC, les personnels des Rased etc...)

Ils sont à conserver précieusement puisque nécessaires au moment du vote.

Soutenez le SNUipp-FSU, SIGNEZ l'appel à voter !

[Cliquez ici !](#)



Notre force et notre conviction : notre pouvoir d'agir

#PasDesMarionnettes

336 SIGNATAIRES Je signe l'appel

L'APPEL

Les différentes enquêtes internationales (PISA, PIRLS, TIMSS) démontrent à quel point notre système éducatif est inégalitaire et combien l'origine sociale d'un élève pèse sur ses performances scolaires. Cette inégalité face à l'éducation est la première des injustices contre lesquelles il ne faut cesser de lutter. L'école peut y contribuer si on lui en donne les moyens. Ce n'est pas le cas actuellement.

Appel lancé lors de l'Université d'automne du SNUipp-FSU de Port Leucate : « Notre force et notre conviction : notre pouvoir d'agir »

Guide orange, évaluations CP et CE1 imposées, ajustements, repères annuels... les directives ne cessent de dégringoler du ministère, réduisant les enseignantes et enseignants à de simples exécutants. Le SNUipp-FSU, lors de son Université d'automne, a lancé un appel solennel à la profession pour défendre la liberté pédagogique.

"Notre force et notre conviction : notre pouvoir d'agir", tel est le titre de l'appel lancé par le SNUipp-FSU à l'occasion de sa 18^e Université d'automne les 19, 20 et 21 octobre à Port-Leucate.

Un appel #PasDesMarionnettes pour qu'enfin les enseignantes et enseignants soient écoutés et respectés, comme acteurs essentiels de la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités grandissantes. Un appel pour le respect de la liberté pédagogique et des savoir-faire enseignants.

Lire la suite

Le texte de l'appel ici

Nous appelons chaque collègue à signer et faire signer cet appel
Notre force et notre conviction : notre pouvoir d'agir !

#PasDesMarionnettes: [signez l'appel du SNUipp-FSU ici](#)



VIOLENCES à l'Ecole

SOUTIEN DE LA FSU AUX PERSONNELS CONFRONTES A LA VIOLENCE DANS LEUR METIER

La FSU apporte son soutien à tous les personnels de l'éducation qui, confrontés à des phénomènes de violence dans l'exercice de leur métier, sont trop souvent laissés seuls, trop peu accompagnés et trop peu soutenus. La FSU exige que l'administration les soutienne et leur offre la protection fonctionnelle à laquelle ils/elles ont droit ainsi que l'accompagnement nécessaire.

A travers les témoignages exprimés sur les réseaux sociaux comme ceux recueillis régulièrement par les militant-es de la FSU, ce qui ressort fortement est le sentiment d'abandon, le déni de l'institution, les méfaits d'un mode de management fondé sur des indicateurs de performance.

Les annonces faites par le Ministre le 26 octobre semblent bien décalées par rapport à l'exercice quotidien du métier.

En plaçant uniquement les réponses sur le plan sécuritaire, elles ne répondent pas aux problèmes de fond exposés par les personnels.

Pour la FSU, il est indispensable de prendre les sanctions adaptées quand ces violences relèvent d'agressions et de menaces explicites mais il est tout aussi nécessaire de donner les moyens aux équipes éducatives de prévenir ces violences. Les problèmes de fond ne pourront être traités que par des mesures éducatives confortées et renforcées et par l'implantation dans les établissements d'équipes pluri-professionnelles.

La FSU rappelle qu' Education nationale a la responsabilité de l'éducation de tous les jeunes. Elle se doit de donner les moyens aux équipes d'enseigner dans de bonnes conditions afin que tous les jeunes accèdent à des savoirs ambitieux. Il est par conséquent nécessaire de s'appuyer sur l'expertise des personnels, d'entendre leurs demandes, de conforter leurs actions d'enseignement, de donner aussi davantage de moyens en nombre d'emplois, de formation et de temps de travail collectif.

Sur tous ces aspects essentiels, le Ministre reste silencieux. Et les choix faits, alors qu'il s'apprête à supprimer des postes, ne répondent pas à l'objectif impératif d'éducation pour tous les jeunes.



Le gouvernement choisit une Fonction... de moins en moins publique !

Le Premier ministre a annoncé, lors du Citp, sa volonté de pousser vers le privé nombre de fonctionnaires et confirmé sa volonté de recourir au recrutement par contrat. Le Ministre de l'action et des comptes publics en a lui annoncé les conditions à la presse. Ces mesures visent à permettre des réorganisations de services liées aux suppressions des 120 000 emplois « promis » par le Président de la République. Et le gouvernement a dévoilé aujourd'hui son projet de nouvelle architecture des rémunérations des agent-es de la Fonction publique visant à mettre en place un salaire au mérite ! Un système aléatoire, discriminant et totalement entre les mains des employeurs sans réel dialogue social.

Le gouvernement a visiblement décidé d'en finir avec la Fonction publique !

La FSU dénonce ces mesures. Elles sont à l'extrême inverse du travail engagé avec le protocole PPCR qu'il aurait fallu prolonger pour faire des déroulements de carrière et de la revalorisation indiciaire (intégrant une part des primes), la colonne vertébrale des rémunérations de toutes et tous les agent-es de la Fonction publique. Décidément la Fonction publique s'éloigne de plus en plus de ses principes et de son sens définit par l'intérêt général.

Cela est d'autant plus préjudiciable que ces mesures n'amélioreront ni la situation des agent-es ni le bon fonctionnement des services.

La FSU demande au gouvernement d'entendre les désaccords qui s'expriment et d'ouvrir des discussions portant sur le recrutement de fonctionnaires, la revalorisation salariale de toutes et tous les agent-es, le développement de la formation et de l'accompagnement des agent-es. Elle informe largement les personnels de la situation pour préparer les conditions du refus de ces mesures.

EN GREVE le 12 NOVEMBRE !



Sommaire Saluer le lecteur... page 2	La direction d'école : une mission attractive malgré des conditions d'exercice dégradées	rendre : « Une priorité, de mieux, l'école, l'école... avec l'aide Administrative, rappelle plus tôt ! »
Chaque école est un univers d'école ... page 2	Chaque école, des collègues, un univers... page 3	Cette école est une à d'autres moments... page 4
Chaque établissement est un univers d'école ... page 2	Le rôle du directeur d'école... page 3	Cette école est une à d'autres moments... page 4
Professeur de mathématiques ... page 11	La mission du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de français ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de sciences ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues vivantes ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de lettres ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de musique ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur d'arts plastiques ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de technologie ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de sport ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de psychologie ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de philosophie ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues étrangères ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues régionales ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues étrangères appliquées ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues étrangères appliquées ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues étrangères appliquées ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3
Professeur de langues étrangères appliquées ... page 11	Le rôle du directeur d'école... page 3	Le rôle du directeur d'école... page 3

Préparation à l'entretien direction 2018 : guide d'aide SNUipp-FSU

Le Guide d'aide de préparation de l'entretien direction "version 2018" est disponible !

Réunion de préparation mercredi 14 novembre à 8h30 au local du SNUipp-FSU à Nice

Afin de mieux préparer l'entretien nécessaire à l'inscription sur la liste d'aptitude, le SNUipp-FSU 06 vous propose :

- un guide d'aide à la préparation de l'entretien, envoyé sous format électronique et papier gratuitement aux collègues syndiqué-es qui en font la demande et remis aux collègues qui participeront à la réunion du 14/11 (pour les autres, il est disponible contre un chèque de 5€ couvrant les frais d'impression et d'expédition).

Le guide sera mis prochainement en ligne pour tous.

Lire ici



A VOS Agendas !

REUNION INFORMATION Syndicale spécial "REPLACANT-ES"

Mercredi 21 NOVEMBRE - 8h30 au local du SNUipp-FSU

Le guide spécial " remplaçants", élaboré par le SNUipp-FSU 06, a été finalisé et sera disponible !



Plus de 30 collègues de SEGPA (directeurs et adjoints) ont participé au stage syndical du SNUipp-FSU.

Une belle journée d'échanges où des axes revendicatifs ont été construits.
A renouveler !



Loi Blanquer, rejet par le CSE de l'école du contrôle !

Le projet de loi de J.M Blanquer "pour une école de la confiance" présenté lundi 15 octobre au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) s'apparente davantage à une "école du contrôle". C'est un projet qui transforme en profondeur le système éducatif sans répondre aux enjeux réels.

Le ministre l'avait pourtant assuré : il n'y aurait pas de "loi Blanquer" ni de changements de programmes, mais il n'aura pas résisté. Le dialogue aura une nouvelle fois manqué. Lundi 15 octobre, lors de l'étude de son projet de loi "pour une école de la confiance" au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), **vingt organisations présentes ont de nouveau déploré le fait qu'on légifère sans s'être donné le temps de la concertation.**

LIRE LA SUITE

Lire la déclaration du SNUipp-FSU lors du CSE

La FSU a voté contre le projet de loi.

Résultat du vote : Pour : 3 Contre : 34 Abstention : 4 Refus de Vote : 15 - Le projet de loi a donc reçu un avis défavorable du CSE.

On note que les 3 votes en Pour ont été émis par les grands gagnants de cette opération, à savoir les représentants de l'enseignement privé. Deux textes leur sont particulièrement favorables, l'instruction obligatoire à 3 ans et l'extension de la possibilité d'expérimentation au privé.

EN GREVE le 12 NOVEMBRE !



Lu au BO n°39 du 25 octobre 2018 - **DOUBLES AU SNUipp-FSU**

Mouvement : Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1er degré spécialisés - rentrée d'août 2019

Mobilité : Mises à disposition auprès de la Polynésie française des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - rentrée 2019



Calendrier prévisionnel NOVEMBRE

Mardi 6: Stage syndical du SNUipp-fSU spécial "retraites"

Mercredi et Jeudi 7- 8 : Conseil National du SNUipp-FSU

Vendredi 9 : CTA + Colloque FSU "conditions de travail"

Lundi 12 : GREVE et Manifestations

Mardi 13: Conseil de formation continue

Mercredi 14: Réunion "aide à l'entretien direction d'école" au local du SNUipp-FSU (8h30)
+ permanences au local du SNUipp-FSU

Jeudi 15: Colloque du SNUipp-FSU 06 à l'UFR Staps, en présence de J.Bernardin et F.Popineau: "Ensemble, reprenons la main sur notre métier !" + Elections à l'ESPE

Samedi 17: Forum national : la maternelle, par celles et ceux qui la font vivre !

Mercredi 21: Réunion syndicale spéciale "remplaçants" 9 h au local du SNUipp-FSU à Nice

27 et 28: Colloque national du SNUipp-FSU à Paris "Enseigner : un métier d'exécutant ou de concepteur ? Quels savoirs et quelles pratiques pour démocratiser l'école ?"

Jeudi 29 : ouverture du scrutin (élections professionnelles) - Votez et faites voter pour les listes du SNUipp et de la FSU !



CALENDRIER PREVISIONNEL de quelques temps forts de l'année

25 janvier 2019 : CTSD (carte scolaire) 2nd degré

29 janvier : CAPD : Liste aptitude directeurs, 800 points (permutations informatisées), positions administratives

30 janvier 2019 : Groupe de travail carte scolaire

6 février 2019 : CTSD (carte scolaire) 1er degré

7 mars 2019 : CAPD : CAPPEI, DDEASS, Liste aptitude PE, promotions

13 mars 2019 : CTSD (carte scolaire) 2nd degré

Du jeudi 14 mars 2019 au lundi 25 mars 2019 : MOUVEMENT Ouverture IPROF / Saisie des vœux

Du 23 au 26 avril 2019: Groupe de travail mouvement: priorités médicales et barèmes

14 mai 2019 : CAPD mouvement TD, temps partiels, postes adaptés, Congés de formation

13 juin 2019: Groupe de travail carte scolaire

17 juin 2019 : Groupe de travail carte scolaire avec IA/ ajustements rentrée

4 juillet 2019 : CAPD Mouvement provisoire + Hors Classe



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos